

Collège canadien des leaders en santé

États financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
État de la situation financière	4
État des résultats	5
État de l'évolution de l'actif net	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 15
Annexes financiers	
Annexe des résultats de fonctionnement (Cadre LEADS)	16
Annexe des résultats de fonctionnement (Cadre LEAD exclus)	17

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de Collège canadien des leaders en santé

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Collège canadien des leaders en santé, qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2012, au 31 décembre 2011 et au 1 janvier 2011, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Collège canadien des leaders en santé au 31 décembre 2012, au 31 décembre 2011 et au 1 janvier 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Renseignements financiers supplémentaires

Nos audits ont été effectués pour émettre une opinion au sujet des états financiers du Collège canadien des leaders en santé dans leur ensemble. Les renseignements financiers supplémentaires présentés dans les annexes financières (pages 16 et 17) sont présentés aux fins d'analyse supplémentaire et ne sont pas des éléments requis des états financiers. La responsabilité de ces renseignements supplémentaires, qui proviennent des registres comptables sous-jacents et d'autres documents utilisés pour préparer les états financiers, incombe à la direction. Les renseignements supplémentaires ont fait l'objet des procédés d'audit appliqués aux audits des états financiers et de certains procédés supplémentaires, notamment la comparaison et le rapprochement avec les registres comptables sous-jacents et les autres documents utilisés pour préparer les états financiers ou les états financiers eux-mêmes.

BDO Canada s.r.l.

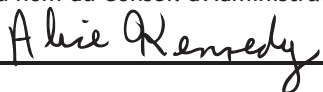
Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
9 avril 2013

Collège canadien des leaders en santé
État de la situation financière

	31 décembre 2012	31 décembre 2011	1 janvier 2011
Actif			
Court terme			
Encaisse et placements à court terme	\$ 1,152,023	\$ 323,357	\$ 288,234
Débiteurs	403,584	296,088	159,712
À recevoir des apparentés (Note 4)	63,933	164,624	253,774
Frais payés d'avance	29,537	14,775	21,291
	<u>1,649,077</u>	<u>798,844</u>	<u>723,011</u>
Immobilisations corporelles (Note 5)	795,762	824,904	880,888
Actifs incorporels (Note 6)	<u>1</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>\$ 2,444,840</u>	<u>\$ 1,623,748</u>	<u>\$ 1,603,899</u>
Actif en fiducie (Note 7)			
Fonds détenus en fiducie	\$ 15,039	\$ 62,539	\$ 105,345
Passif et Actif Net			
Court terme			
Créditeurs et frais courus (Note 8)	\$ 163,122	\$ 114,661	\$ 130,730
À payer à un apparenté (Note 9)	6,816	14,263	-
Revenus reportés (Note 10)	1,483,649	797,596	1,051,952
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	58,739	66,432	73,911
	<u>1,712,326</u>	<u>992,952</u>	<u>1,256,593</u>
Dette à long terme (Note 11)	<u>234,467</u>	<u>274,987</u>	<u>313,211</u>
	<u>1,946,793</u>	<u>1,267,939</u>	<u>1,569,804</u>
Actif net			
Investi en immobilisations corporelles	502,377	483,306	493,587
Affectation d'origine interne (Note 17)	25,000	25,000	25,000
Non affecté	(29,330)	(152,497)	(484,492)
	<u>498,047</u>	<u>355,809</u>	<u>34,095</u>
	<u>\$ 2,444,840</u>	<u>\$ 1,623,748</u>	<u>\$ 1,603,899</u>
Passif en fiducie (Note 7)			
Fonds détenus en fiducie	\$ 15,039	\$ 62,539	\$ 105,345

Au nom du Conseil d'Administration:



Administrateur



Administrateur

Collège canadien des leaders en santé
État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	Investi en immobilisations corporelles	Affection d'origine interne	Non affecté	2012	2011
Solde, début de l'exercice	\$ 483,306	\$ 25,000	\$(152,497)	\$ 355,809	\$ 34,095
Excédent des produits sur les charges	-	-	142,238	142,238	321,714
Acquisitions d'immobilisations corporelles	15,427	-	(15,427)	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	(44,569)	-	44,569	-	-
Remboursement de la dette à long terme	48,213	-	(48,213)	-	-
Solde, fin de l'exercice	\$ 502,377	\$ 25,000	\$ (29,330)	\$ 498,047	\$ 355,809

Collège canadien des leaders en santé État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2012	2011
Produits		
Droits d'adhésion	\$ 1,148,303	\$ 1,115,111
Droits d'inscription	420,932	531,845
Séries d'apprentissage LEADS	355,905	-
Publicité	296,716	320,982
Commandite	260,000	294,500
Droits d'administration - projet (Note 13)	125,539	221,156
Autres	31,893	156,015
Intérêts	21,518	19,718
Publications et forum	9,312	-
	2,670,118	2,659,327
Charges		
Salaires et sous-traitants	1,467,160	1,448,604
Déplacements	246,509	172,094
Panelistes et conférenciers	152,465	105,771
Traiteur	114,378	135,300
Bureau et divers	108,607	127,125
Charges locatives	84,534	74,085
Cadre LEADS - salaires et sous-traitants	47,998	-
Droits d'adhésion - HCLABC	47,000	42,000
Amortissement des immobilisations corporelles	44,569	61,155
Traduction	44,223	28,888
Frais bancaires	37,165	36,126
Impression	31,246	33,227
Cadre LEADS - charges de fonctionnement	21,593	-
Location de matériel audio/vidéo	18,909	21,316
Intérêt sur la dette à long terme	17,306	19,820
Frais d'acquisition	17,149	-
Honoraires professionnels	16,735	20,400
Location de salles et d'installations	6,716	6,473
Incitatifs aux chapitres	3,618	4,652
Recrutement	-	407
Publications et forum	-	170
	2,527,880	2,337,613
Excédent des produits sur les charges	\$ 142,238	\$ 321,714

Collège canadien des leaders en santé État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 2011

Flux de trésorerie provenant des (affectés aux):

Activités de fonctionnement

Excédent des produits sur les charges	\$ 142,238	\$ 321,714
Amortissement des immobilisations corporelles, poste hors caisse	44,569	61,155
	186,807	382,869

Variation nette des éléments hors-caisse du fonds de roulement:

Débiteurs	(107,496)	(136,376)
À recevoir des apparentés	100,691	89,150
Frais payés d'avance	(14,762)	6,516
Créditeurs et frais courus	48,461	(16,069)
À payer à un apparenté	(7,447)	14,263
Revenu reporté	686,053	(254,356)
	705,500	(296,872)
	892,307	85,997

Activités d'investissement

Acquisitions d'immobilisations corporelles	(15,427)	(5,171)
Acquisition d'actifs incorporels	(1)	-
	(15,428)	(5,171)

Activités de financement

Remboursement de la dette à long terme	(48,213)	(45,703)
--	----------	----------

Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie **828,666** **35,123**

Trésorerie et équivalents de trésorerie, 1er janvier **323,357** **288,234**

Trésorerie et équivalents de trésorerie, 31 décembre **\$ 1,152,023** **\$ 323,357**

Représentées par:

Encaisse	\$ 1,023,265	\$ 294,884
Placements à court terme	128,758	28,473
	\$ 1,152,023	\$ 323,357

Collège canadien des leaders en santé

Notes complémentaires

December 31, 2012

1. Principales méthodes comptables

Statut	Le Collège canadien des leaders en santé (le "Collège") a été constitué sans capital-actions en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes sous le nom du Collège canadien des directeurs de services de santé, et a été renommé sous une lettre patente supplémentaire le 19 juillet 2010. Le Collège s'est engagé à assurer un leadership afin d'améliorer la santé des canadiens et des canadiennes par l'excellence de la gestion des services de santé. Le Collège est un organisme sans but lucratif exonéré d'impôt sur le revenu en vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada.
Référentiel comptable	Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.
Mode de présentation	Les activités des chapitres affiliés du Collège ne sont pas incluses dans les états financiers.
Utilisations d'estimations	La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction procède à des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de certains éléments d'actif et de passif à la date des états financiers et sur les montants déclarés des revenus et dépenses au cours de l'exercice. De par leur nature, ces estimations sont assujetties à de l'incertitude de mesure, et les incidences sur les états financiers des changements dans ces estimations dans l'avenir pourraient être importantes.
Constatation des produits	Des frais d'adhésion sont exigés annuellement par les membres du Collège. Ces produits sont comptabilisés dans l'exercice de l'adhésion. Les droits reçus d'avance de l'année d'adhésion sont reportés. Les commandites et les droits d'inscription sont inscrits selon la méthode du report et sont comptabilisés comme produits au cours de l'exercice pendant laquelle l'événement a lieu. Les produits de publicité sont comptabilisés lorsque les publicités sont publiées. Les autres produits sont comptabilisés au cours de l'exercice où ils sont reçus.
Trésorerie et équivalents de trésorerie	La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les sommes déposées dans les comptes d'institutions financières qui peuvent être retirées sans préavis, ni pénalité, ainsi que les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de 90 jours ou moins.

Collège canadien des leaders en santé

Notes complémentaires

December 31, 2012

1. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Évaluation

Le Collège évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les instruments financiers évalués au coût après amortissement sont l'encaisse, les placements à court terme, les débiteurs, le montant à recevoir des apparentés, les créditeurs et frais courus, le montant à payer à un apparenté et la dette à long terme.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation.

Coûts de transaction

Pour les instruments financiers qui sont ultérieurement évalués au coût après amortissement, ils sont ajustés par les coûts de transaction aux fins de l'évaluation initiale de l'actif ou du passif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode et les taux indiqués ci-dessous :

Immeuble	4%	méthode de l'amortissement dégressif
Amélioration de l'immeuble	10%	méthode de l'amortissement dégressif
Matériel de bureau	20%	méthode de l'amortissement dégressif
Matériel informatique	55%	méthode de l'amortissement dégressif

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont évalués à une valeur nominale étant donné que leur juste valeur ne peut être raisonnablement estimée.

Dépréciation des immobilisations corporelles

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour le Collège, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

Collège canadien des leaders en santé Notes complémentaires

December 31, 2012

2. Application initiale des normes comptables pour les organismes sans but lucratif

En date du 1 janvier 2012, le Collège a adopté les recommandations du nouveau référentiel comptable : normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL), qui est la Partie III du Manuel de l'ICCA - Comptabilité. Ce sont les premiers états financiers préparés par le Collège en conformité avec ce référentiel et les dispositions prévues au chapitre 1501 - Application initiale des normes pour les organismes sans but lucratif ont été appliquées. Le chapitre 1501 exige l'application rétrospective des normes comptables avec des exemptions d'application et des exceptions obligatoires. Les méthodes comptables présentées dans la note 1 - Principales méthodes comptables ont été appliquées dans la préparation des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, les informations comparatives présentées dans ces états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 et dans la préparation de l'état de la situation financière d'ouverture selon les NCOSBL à la date de transition du 1 janvier 2011.

Le Collège a préparé des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada, soit la Partie V du Manuel de l'ICCA - Comptabilité - Normes comptables pré-basculément. L'adoption des NCOSBL n'a eu aucun impact sur les montants présentés antérieurement à titre d'actif, de passif, de l'actif net, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie de l'organisme. En conséquence, aucun ajustement n'a été comptabilisé dans les données comparatives des états de la situation financière, de l'évolution de l'actif net, des résultats et des flux de trésorerie. Certains éléments de présentation dans ces états financiers reflètent les nouvelles exigences de présentation des NCOSBL.

3. Changement d'estimation comptable

Au courant de l'exercice, le Collège a révisé les durées de vie utile de ses immobilisations corporelles. Suite à cette révision, le Collège a modifié sa base de calcul de l'amortissement des immobilisations corporelles de la méthode de l'amortissement linéaire à la méthode de l'amortissement dégressif étant donné que la direction croit que cette méthode reflète mieux l'utilisation des immobilisations corporelles sur leur durées de vie utile. Ce changement de méthode a été adopté de façon prospective comme changement d'estimation comptable et a résulté en un impact minime sur la change d'amortissement de l'exercice courant.

4. À recevoir des apparentés

Le Collège a deux apparentés en fin de l'exercice: la Conférence nationale sur le leadership dans les soins de santé (la "Conférence", décrite dans la Note 13) et le Réseau canadien pour le leadership en santé (le "Réseau", décrit dans la Note 14).

	2012	2011
À recevoir de la Conférence	\$ 63,933	\$ 164,624

Ces montants à recevoir des apparentés sont assujettis à des modalités commerciales normales, sans garantie et sans intérêt.

Collège canadien des leaders en santé Notes complémentaires

December 31, 2012

5. Immobilisations corporelles

	2012		2011	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Terrain	\$ 323,550	\$ -	\$ 323,550	\$ -
Immeuble	560,047	196,240	560,047	181,082
Amélioration de l'immeuble	172,913	133,389	172,913	128,997
Matériel de bureau	348,060	331,284	346,366	327,301
Matériel informatique	434,076	381,971	419,566	360,158
	\$ 1,838,646	\$ 1,042,884	\$ 1,822,442	\$ 997,538
Valeur comptable nette		\$ 795,762		\$ 824,904

6. Actifs incorporels

Le 1er juillet 2012, l'Association des leaders en santé de la Colombie-Britannique (la "HCLABC"), une société sans capital-actions constituée en vertu des lois de la Colombie-Britannique, a transféré des actifs au Collège par l'intermédiaire d'un accord de transfert. Selon les termes de l'accord, le Collège a acquis des actifs incorporels. HCLABC a transféré le cadre du développement du leadership LeadersForLife et ses outils, ses droits à certaines propriétés intellectuelles, les fils cadre et des contrats de services. Le Collège a versé \$1 à HCLABC pour les actifs transférés. Le Collège ne peut raisonnablement estimé la juste valeur des actifs incorporels acquis et comme tels, ils sont évalués à une valeur nominal de \$1.

Comme condition de l'accord de transfert, le Collège doit mettre à la disposition des entités publiques de santé en Colombie-Britannique certains produits et services de LeadersForLife, sans frais et à perpétuité. Le Collège n'a pas enregistré de passif étant donné que cet engagement ne peut être raisonnablement estimé.

7. Fonds détenus en fiducie

Les fonds détenus en fiducie représentent des montants appartenant à deux groupes non-liés pour qui le Collège réalise des fonctions administratives sans but lucratif. Ces fonds sont détenus dans les comptes bancaires du Collège.

8. Crédoiteurs et frais courus

Le poste crédoiteurs et frais courus comprend des sommes à remettre à l'État de \$7,755 (2011 - \$Nil).

Collège canadien des leaders en santé Notes complémentaires

December 31, 2012

9. À payer à un apparenté

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
À payer au Réseau	<u>\$ 6,816</u>	<u>\$ 14,263</u>

Ce montant à payer à un apparenté est sans garantie, sans intérêt et sans modalité de remboursement fixe.

10. Revenus reportés

Les revenus reportés comprennent \$638,703 (2011 - \$638,235) en droits d'adhésion pour 2013, \$483,848 (2011 - \$159,361) en dépôts reçus de participants aux événements et de commanditaires du Collège, et \$361,098 (2011 - \$nil) en apports reportés.

11. Dette à long terme

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Emprunt remboursable sur demande portant intérêts au taux préférentiel plus 1.50%, principal et intérêts, remboursable par mensualités de \$915, échéant le 20 août 2014.	\$ 18,294	\$ 28,192
Emprunt hypothécaire portant intérêts à 5.438%, principal et intérêts, remboursable par mensualités de \$4,547, échéant le 22 novembre 2015, garanti par un immeuble d'une valeur comptable nette de \$403,330.	<u>274,912</u>	<u>313,227</u>
	<u>293,206</u>	<u>341,419</u>
Moins: portion échéant au cours du prochain exercice	<u>58,739</u>	<u>66,432</u>
	<u>\$ 234,467</u>	<u>\$ 274,987</u>

Les versements des cinq prochains exercices se chiffrent à : 2013, \$58,739; 2014, \$42,727; 2015, \$191,740.

12. Financement disponible

Le Collège possède une marge de crédit inutilisé de \$200,000 avec une banque. L'intérêt est calculé au taux préférentiel de la banque plus 1.00%.

Collège canadien des leaders en santé Notes complémentaires

December 31, 2012

13. Conférence nationale sur le leadership dans les soins de santé

La Conférence nationale sur le leadership dans les soins de santé (la "Conférence") est un partenariat entre le Collège et l'Association canadienne des soins de santé. Les comptes relatifs à la Conférence, dont le Collège sert de secrétariat, ne sont pas inclus dans les présents états financiers. Les partenaires se partagent à parts égales les pertes ou les profits nets de la Conférence. La part du Collège du profit net pour 2012 s'établit à 117 981 (2011 - 119 305 \$) et est incluse dans le poste de revenus "Droits d'administration - projet" dans l'état des résultats. Les droits d'administration que le Collège reçoit pour son travail de secrétariat figurent également dans ce poste.

Voici la part du Collège de l'actif, du passif, des revenus et des dépenses du partenariat :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Produits	\$ 322,122	\$ 327,312
Charges	<u>204,141</u>	<u>208,007</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>\$ 117,981</u>	<u>\$ 119,305</u>
Actif total	<u>\$ 83,799</u>	<u>\$ 122,045</u>
Passif total	<u>\$ 83,799</u>	<u>\$ 122,045</u>

Comme il est indiqué dans la note 4, le solde dû de la Conférence au Collège à la fin de l'exercice s'établit à \$63,933 (2011 - \$164,624).

14. Réseau canadien pour le leadership en santé

Le Réseau canadien pour le leadership en santé (le "Réseau") est une entité sans personne morale dont le Collège est membre et agi comme secrétariat. Dans ce rôle de secrétariat, le Collège tient des comptes distincts pour le Réseau. L'actif et le passif du Réseau au 31 décembre 2012, de même que les produits et les charges du Réseau pour cet exercice, ne sont pas inclus dans les présents états financiers.

Le Collège détient des fonds en fiducie pour le Réseau de l'ordre de \$149,688 (2011 - \$75,561) au 31 décembre 2012. Ces fonds en fiducie sont détenus dans un compte bancaire distinct au nom du Collège.

Comme il est indiqué dans la note 9, le solde dû Collège au Réseau à la fin de l'exercice s'établit à \$6,816 (2011 - \$14,263).

Collège canadien des leaders en santé

Notes complémentaires

December 31, 2012

15. Régime de retraite à cotisations déterminées

Certains employés du Collège sont membres d'un régime de retraite à cotisations déterminées. Un employé du Collège peut cotiser jusqu'à 6% de son salaire de base annuel et le Collège versera une somme équivalente. Les contributions au régime que le Collège a versé pour le compte de ses employés durant l'année totalisent \$3,478 (2011 - \$3,694) et sont incluses au poste de charges "Salaires et sous-traitants" dans l'état des résultats.

16. Régime de retraite à prestations déterminées

Pratiquement tous les employés du Collège sont membres de Hospitals of Ontario Pension Plan (le "Régime"), qui est un régime de retraite inter-entreprises à prestations déterminées offert à tous les employés admissibles des membres participants de l'Association des hôpitaux de l'Ontario.

Les écarts entre les estimations de la capitalisation actuarielle et les résultats réels peuvent être significatifs, et toute différence doit être généralement financée par les employeurs et les employés. Au 31 décembre 2011, le Régime était subventionné à 103%. Les administrateurs du Régime croient que le Régime est entièrement subventionné sur une base de solvabilité. Les contributions au Régime que le Collège a versées pour le compte de ses employés totalisent \$84,076 (2011 - \$91,424) et sont incluses au poste de charges "Salaires et sous-traitants" dans l'état des résultats.

17. Actif net affecté à l'entretien de l'immeuble

Le conseil d'administration a réservé un montant de \$25,000 pour répondre à des coûts d'entretien imprévus futurs pour les bureaux que le Collège est propriétaire.

18. Instruments financiers

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Collège éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le risque de liquidité comprend le risque qui, en raison des besoins en trésorerie opérationnels, le Collège n'aura pas suffisamment de fonds pour régler une transaction à la date d'échéance; sera forcé à vendre des actifs financiers à un montant plus bas que le prix du marché; ou sera dans l'impossibilité de régler ou recouvrer un actif financier. Le Collège est exposé à ce risque par ses créditeurs et frais courus et sa dette à long terme.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Le Collège est exposé au risque de crédit lié à ses débiteurs. Le Collège évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir.

Collège canadien des leaders en santé Notes complémentaires

December 31, 2012

18. Instruments financiers (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent le Collège à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie. Le Collège est exposé à ce risque pour sa dette à long terme. Le Collège est exposé à ce risque découlant de la possibilité que des variations des taux d'intérêt aient une incidence sur la valeur de sa dette à long terme.

19. Chiffres comparatifs

Pour fins de comparaison, certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice courant.

Collège canadien des leaders en santé
Annexe des résultats de fonctionnement (non audité)
(Cadre LEADS)

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2012

Produits

Évaluations 360	\$	41,420
Évaluations psychométriques		2,970
Produits de livres - administration		1,736
		46,126

Charges

Salaires et bénéfices		24,930
Sous-traitants - Évaluations 360		20,600
Frais d'acquisition - 360		17,149
Loyer		5,230
Voyagement - 360		4,421
Voyagement		3,407
Frais légaux - 360		2,869
Sous-traitants - Évaluations psychométriques		2,468
Matériaux - 360		1,700
Internet & fournitures informatiques - administration		1,110
Impression - Ateliers		876
Amortissement des immobilisations corporelles		777
Fournitures de bureau		577
Téléphone		437
Courrier		161
Frais bancaires		28
		86,740

Excédent des produits sur les charges

\$ (40,614)

Collège canadien des leaders en santé
Annexe des résultats de fonctionnement (non audité)
(Cadre LEADS exclus)

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 2011

Produits

Droits d'adhésion	\$ 1,148,303	\$ 1,115,111
Droits d'inscription	420,932	531,845
Séries d'apprentissage LEADS	311,515	-
Publicité	296,716	320,982
Commandite	260,000	294,500
Frais d'administration - projets	125,539	221,156
Autre	31,893	156,015
Intérêts	21,518	19,718
Publications et forum	7,576	-
	2,623,992	2,659,327

Charges

Salaires et Sous-traitants	1,467,160	1,448,604
Voyagement	246,509	172,094
Panelistes et conférenciers	152,465	105,771
Restauration	114,378	135,300
Bureau et divers	108,607	127,125
Charges locatives	84,534	74,085
Droits d'adhésion - HCLABC	47,000	42,000
Amortissement des immobilisations corporelles	44,569	61,155
Traduction	44,223	28,888
Frais bancaires	37,165	36,126
Impression	31,246	33,227
Location de matériel audio/vidéo	18,909	21,316
Intérêts sur la dette à long terme	17,306	19,820
Honoraires professionnels	16,735	20,400
Location de salles et d'installations	6,716	6,473
Incitatifs aux chapitres	3,618	4,652
Recrutement	-	407
Publications et forum	-	170
	2,441,140	2,337,613

Excédent des produits sur les charges	\$ 182,852	\$ 321,714
--	-------------------	-------------------